

Bulletin de la Société
entomologique de France

Société entomologique de France. Auteur du texte. Bulletin de la Société entomologique de France. 1927.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832
RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE
PAR DÉCRET DU 23 AOÛT 1878

*Natura maxime miranda
in minimis.*

ANNÉE 1927



PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES
28, Rue Serpente, VI^e

1927

toutes ses pattes et s'en va emportant son précieux fardeau (fig. 4). La fabrication du cocon a donc demandé deux heures et quinze minutes de temps.

Avant de terminer, je veux mentionner cependant que je suis au courant du travail de PAPPENHEIM⁽¹⁾ sur cette même espèce. Cet auteur a décrit lui aussi la fabrication du cocon chez *Dolomedes fimbriatus*, à peu près de la même façon, mais si succinctement que, n'ayant pas trouvé dans sa description certains détails très importants et nécessaires, j'ai préféré la reprendre au début et l'illustrer de ces quelques dessins.

Nouvelles captures d'Insectes biologiquement adaptés aux terriers de Marmottes

par P. MARÉ.

Le but principal de mes récentes chasses entomologiques dans les Alpes françaises a été, cette année encore, de rechercher les insectes qui vivent dans les terriers de Marmottes.

Dans deux notes précédentes⁽¹⁾ traitant le même sujet, j'ai déjà donné des indications détaillées sur la manière de piéger les insectes alpestres à mœurs terrioles; je ne reviendrai donc pas sur ces explications.

J'ai surtout voulu cette année mettre à profit l'expérience déjà acquise et, tout en explorant de très nombreux terriers, tirer de chacun le plus d'insectes possible.

Malheureusement, quoique les pièges aient semblé avoir été posés dans des conditions satisfaisantes, ils ne m'ont fourni que peu d'espèces remarquables.

Les raisons principales du succès relatif de mes recherches cet été résident surtout dans les causes suivantes :

Sur 75 pièges posés, 19 ont eu leur appât dévoré par les rats très abondants l'été dernier à toutes les altitudes, 7 ont été détruits par

(1) PAPPENHEIM, P. 1903. Beiträge zur Kenntnis der Entwicklungsgeschichte von *Dolomedes fimbriatus* Clerck, mit besonderer Berücksichtigung der Bildung des Gehirns und der Augen. (Zeitschr. wiss. Zool., LXXIV, pp. 109-154).

(1) Bull. Soc. ent. Fr., 1926, p. 13 et 1927, p. 64.

un berger, et 5 déplacés par la Marmotte elle-même; 44 pièges seulement sont restés efficaces.

Deux régions très différentes ont été explorées.

La première région fut celle d'Abriès (Hautes-Alpes), l'une des localités déjà visitées en 1926.

N'ayant pu personnellement me rendre à Abriès j'avais confié le soin de piéger à un habitant du pays, Jean-Baptiste VIAL qui m'avait servi d'aide l'an dernier.

Le 20 juin une première série de 15 pièges a été disposée comme en 1926 au-dessous du col de Malrif vers 2.400 mètres d'altitude.

Une deuxième série de 20 pièges a été mise sur les pentes du cirque de Valprévert vers 2.600 mètres.

Ces deux séries n'ont fourni que très peu d'insectes pour diverses causes :

Si les rats ont ici dévoré certains appâts, le berger d'un alpage, poussé par la curiosité, a en outre détruit plusieurs pièges.

De plus, le mauvais temps persistant n'a pas permis à mon chasseur de relever les pièges en temps voulu.

Désirant de mon côté explorer une autre région encore plus riche en Marmottes, je me suis rendu à Larche, village situé à l'extrémité de la vallée de l'Ubayette dans les Basses-Alpes.

Aux environs immédiats de ce pays ainsi que dans la Combe du Lauzanier assez peu éloignée, les Marmottes sont légion.

Une première série de 20 pièges a été mise en place le 26 juin dans les terriers creusés au milieu des rocailles qui dominent directement Larche.

Sur ce nombre 13 pièges ont eu leur appât mangé par les rats. Ces pièges se trouvaient évidemment placés à une trop faible altitude, 1.850 mètres, et trop proches du village.

Les trous très importants qui semblaient convenir parfaitement au piégeage étaient infestés de rats et même de blaireaux; je ne m'en suis aperçu que dix jours plus tard en montant récolter les insectes.

Une deuxième série de même nombre a ensuite été disposée sur les pentes ouest de la vallée du Lauzanier vers 2.100 mètres d'altitude; aucun de ces pièges n'a été détruit par les rats, 4 seulement furent déplacés par les Marmottes.

Les 16 pièges restants se sont montrés les plus productifs de l'année. L'un d'eux surtout a été d'un très grand rendement et m'a procuré près du tiers des insectes fournis par l'ensemble des autres pièges.

Il était placé dans un terrier dont les multiples orifices débouchaient

au fond d'un vieil abri abandonné par les bergers. Le tamisage du foin moisi qui garnissait le sol de l'abri a aussi rapporté quelques espèces pholéophiles.

Je donne ici la liste des insectes capturés cet été ainsi que le nombre d'exemplaires de chaque espèce. De plus, toutes les fois qu'il y a lieu de le faire, certains noms d'espèces sont suivis des indications de captures opérées les années précédentes dans les mêmes conditions. Ainsi, les espèces inféodées aux Marmottes sont davantage mises en évidence.

Megarthus depressus Payk. (1 ex.).

Homalium excavatum Steph. (45 ex.). — Cet insecte généralement très répandu s'est rencontré depuis le début de mes recherches dans les terriers de Marmottes de toutes les localités piégées. Peut, dans les régions élevées des Alpes, être considéré comme commensal temporaire des terriers.

Oxytelus tetracarinatus Block. (2 ex.). — Un peu aberrant par rapport aux races des pays de plaine. Présente aussi quelques différences avec les variétés alpestres.

Quedius mesomelinus Marsh. (24 ex.). — Capturé cet été, ainsi que les deux années précédentes, dans les mêmes conditions. Hôte temporaire des terriers dans les hautes montagnes.

Tachinus rufipennis Gyll. (1 ex.). — Rare Tachiporide déjà connu comme vivant dans les nids de taupes.

Oxypoda..... n. sp. (2 ex.). — Espèce nouvelle découverte cet été à Larche; très remarquable comme faciès; voisine du *longipes* des nids de taupes.

La description en sera donnée ultérieurement par M. J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Atheta alpigrada Fauv. (31 ex.). — A mœurs jusqu'ici inconnues, et toujours considéré comme très rare; repris en nombre cet été à Malrif, à Larche, et au Lauzanier. Décidément pholéophile ou même pholéobie.

Atheta Mariéi Dev. (2 ex.). — Cette espèce nouvelle que j'ai découverte l'an dernier avait été prise dans toutes les localités piégées. Les captures de cet été ne peuvent que confirmer ses mœurs nettement pholéobies.

Atheta cinnamoptera Thoms. (4 ex.). — Récolté déjà l'an dernier à la Meije; également pholéobie.

Atheta putrida Kraatz. (1 ex.).

Atheta nitidula Kr? (4 ex.). — Insectes assez aberrants par

rapport à l'espèce commune; détermination incertaine, n'ayant pris que des ♀.

Atheta contristata Kr. (1 ex.). — Trouvé également l'an dernier à la Meije et à Malrif.

Aleochara marmotae Dev. (11 ex.). — Cette espèce nouvelle, découverte à Malrif durant mes recherches de l'an dernier, peut être classée, après les captures de cet été, comme pholéobie vraie.

Cryptophagus Schmidt Sturm. (13 ex.). — Très rare espèce jusqu'ici presque inconnue en France; déjà signalée comme biologiquement adaptée aux terriers de Hamster.

Cryptophagus pilosus Gyll. (52 ex.). *C. Thomsoni* Reitt. (3 ex.) et *C. gracilis* Reitt. (7 ex.). — Ces trois espèces, lorsqu'elles vivent au delà de 2.000 mètres, sont certainement des commensaux des Marmottes. Le *C. pilosus* surtout, déjà pris l'an dernier en quelques exemplaires, et cet été en grand nombre, quoique commun en toutes régions, doit être classé comme hôte habituel des terriers aux grandes altitudes.

Otiorrhynchus pusillus Stierl. (7 ex.). — La présence courante de ce petit Curculionide dans les terriers de Marmottes est assez inexplicable. Les 7 exemplaires capturés au Lauzanier seulement, étaient répartis en 5 trous différents, et toujours en contact direct avec la viande corrompue des appâts dont il ne pouvaient évidemment pas se nourrir. Il se rencontre également sous les pierres dans la région mais n'est que peu répandu. Très probablement hôte réfugié.

Catops nigricans Spence. (7 ex.). — Un peu différent mais de forme voisine de celle qui fréquente les terriers de lapins de la région parisienne, pholéobie.

Catops Joffrei Dev. — Espèce nouvelle nettement pholéobie. Capturée l'an dernier par MM. JOFFRE et par moi. Cette année encore envahissant par centaines presque tous les pièges.

Atomaria fuscipes Gyll. (1 ex.).

Melanophthalma fuscula Humm. (7 ex.). — Insecte très commun en toute région et déjà pris l'an dernier dans les trous de Marmottes; n'est ici qu'un hôte temporaire attiré dans les terriers par les moisissures des litières.

Epurea depressa Gyll. (1 ex.). — Même remarque que pour l'espèce précédente.

Necrophorus investigator Zell. (2 ex.).

Niptus (*Tipnus*) *unicolor* Piller. (3 ex.) et *Niptus* (*Microniptus*) *frigidus* Boild. (8 ex.). — Le fait d'avoir capturé couramment encore ces deux espèces dans les terriers des hautes montagnes

ne peut que confirmer leurs mœurs pholéophiles aux grandes altitudes.

Je dois ici adresser mes plus vifs remerciements à notre éminent confrère J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE qui a bien voulu de nouveau se charger de déterminer presque toutes les espèces de Coléoptères contenus dans cette liste. Il m'a donné de plus quelques-unes des indications biologiques mises en note après les noms spécifiques.

En dehors des Coléoptères précédemment cités, j'ai capturé avant la pose des pièges : 5 espèces de Diptères qui se tenaient à l'entrée des terriers habités.

Notre aimable confrère M. SEGUY auquel je viens seulement de soumettre ces derniers insectes a bien voulu en faire un rapide examen préliminaire avant d'en entreprendre la détermination. Il croit que 4 espèces sur 5 ne présentent qu'un faible intérêt et ne doivent être considérées que comme des réfugiés dans les terriers.

Depuis le début de mes recherches le nombre des espèces capturées dans les terriers de Marmottes est donc porté à 42 dont 5 nouvelles pour les Coléoptères, et à 5 pour les Diptères.

Les *Ceuthorrhynchus* [COL. CURCULIONIDAE]
de l'*Ephedra Alenda* Desf.
(*C. Zurlo* Ch. Bris. et *Abeillei* Schze.)

par P. DE PEYERIMHOFF.

La faune saharienne, riche en *Ceuthorrhynchus*, offre notamment deux espèces de coloration claire, d'ailleurs très particulières par leur aspect, qui rappelle un peu les *Coeliodes*, et par leur structure. Ils sont décrits depuis longtemps : *C. Zurlo* (Mars. in litt.) Ch. Bris. (*l'Abeille*, V, 1869, p. 443) ⁽¹⁾, — *C. Abeillei* Schze. (*Deutsche ent. Zeitschr.* 1899, p. 297), — l'un et l'autre de Biskra.

NOUALHIER paraît être le premier entomologiste qui les ait rencontrés et la localité exacte de leur provenance est Bir-Stil (Chott Melrhir, au sud de Biskra). VAULOGER les a recueillis depuis, exactement au même point. Certaines étiquettes jointes aux insectes les

(1) « Zurlo » est le nom patronymique d'un élève de l'Institution d'éducation où l'abbé DE MARSEUL était professeur aux Ternes (note manuscrite de L. BEDEL, qui tenait ce détail de MARSEUL lui-même).